

# RAPPORT D'ACTIVITE 2019

## SOMMAIRE

### **Mot d'introduction du Président**

Page 1

### **La vie associative**

Page 2

### **L'activité nationale**

Page 4

### **Caractéristiques générales de l'ASAMLA en 2019**

Page 5

### **Le secteur de la santé**

Page 8

### **Le secteur du social**

Page 10

### **Le secteur de l'éducation**

Page 12

### **Les actions collectives**

Page 14

### **Le rapport financier**

Page 15

### **Le budget prévisionnel 2020**

Page 19

## **Yves Hamon, président de l'Asamla**

Traditionnellement ce mot d'ouverture du rapport d'activité est consacré à l'année écoulée, donc 2019, mais cette année 2019 paraît si lointaine, année du monde d'avant disent certains.

2020 s'impose, l'irruption de la pandémie de la Covid 19 à tout bousculé, nous vivons désormais masqués, les rassemblements sont limités, la vie sociale est contrainte.

Mais prenons garde à la santé de notre société, prenons garde à ne pas voir autrui comme un danger, gardons le lien social. Ne plus pouvoir serrer une main, ne plus pouvoir se donner l'accolade, ne plus pouvoir s'embrasser est également un vrai danger.

Pendant cette période de confinement au sein de l'Asamla nous avons su comme de nombreuses associations ou entreprises nous adapter pour continuer notre mission d'interprétariat, des pistes de méthode de travail se sont ouvertes. La nécessité de l'interprète dans cette période si particulière a été souvent relevée par les services demandeurs et atteste de notre utilité.

Bien que travaillant chez soi l'ensemble du personnel de l'Asamla, interprètes, administratifs, direction, sans oublier les bénévoles administrateurs ont su garder une cohésion sur le présent et préparer le futur. J'en remercie chacun chaleureusement.

# 1. La vie associative

## Les objectifs et missions de l'ASAMLA

L'association a pour but de favoriser l'intégration par l'accès aux droits, aux soins et à l'éducation des populations immigrées ou issues de l'immigration anciennes ou récentes et se fixe les objectifs suivants :

- **Faciliter la communication entre les migrants et les professionnels de la santé, du social et de l'éducation**, non seulement par la traduction linguistique mais aussi par l'éclairage culturel que peut apporter l'interprète en replaçant un symptôme, un comportement dans son contexte culturel et en l'expliquant au professionnel. Cette mission est assurée aujourd'hui par 21 Interprètes en milieu médical et social en 20 langues, salarié-es de l'ASAMLA
- **Développer la promotion de la Santé dans le respect et l'intégration dynamique** de pratiques culturelles différentes et mettre les migrants en situation de gérer leur propre santé.
- **Favoriser les conditions d'insertion sociale en France et dans cette optique**, œuvrer à la capacité d'adaptation mutuelle des migrants et des structures sanitaires, sociales et des établissements scolaires.
- **Contribuer à l'information et à la formation à l'interculturalité des Professionnels de la Santé, du Social et de l'Éducation.**
- **Lutter contre toute forme de discrimination** dans les différents champs d'intervention de l'ASAMLA.

## Bénévoles et professionnel-le-s pour faire vivre le projet

Beaucoup d'acteurs sont engagés pour l'accueil des personnes migrantes, la défense de leurs droits la lutte contre les discriminations et l'intégration. Au regard de notre engagement et expérience, l'ASAMLA échange et agit régulièrement avec beaucoup d'entre eux. Pour autant le sens de notre engagement se dit davantage par l'activité produite par l'association que par nos prises de paroles.

La conduite d'une association comme la nôtre, qui engage également la situation de salarié-e-s, nécessite en permanence la recherche d'une pleine cohérence entre le champ de nos revendications et la gestion d'une activité.

Mais nous considérons dans notre domaine d'activité que cette tension entre militance et gouvernance est importante et positive : l'ASAMLA gère une offre de service mais elle le fait avec un objectif précis, celui de l'intégration, et pas à n'importe quel prix.

Les enjeux économiques (parce qu'une bonne gestion détermine la continuité de notre action) sont importants mais le profit ne détermine pas nos choix. C'est pour cela que nous considérons que l'économie sociale et solidaire constitue une nécessaire plus-value dans le champ de l'intégration

- Un engagement bénévole :

L'ASAMLA est une association professionnalisée, ce qui implique pour les administrateurs des responsabilités d'employeur. Dans une structure de taille moyenne comme la nôtre cela signifie un travail bénévole important en termes de gestion et d'organisation.

Le Conseil d'administration (CA) et le Bureau s'appuient sur des commissions thématiques (santé/éducation/actions collectives/RH/bureautique) ou pour piloter un projet : ces commissions réunissent des administratrices/teurs et salarié-e-s. Le Bureau se réunit environ toutes les trois semaines. Il met en œuvre les orientations prises aux CA et fait des propositions. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu écrit mis à disposition après validation à l'ensemble des administratrices

#### CA 2019 :

**Charles MOIGNETEAU (Président d'honneur)**, Dominique ARMANT, Annick ALLAIN, Françoise CHAILLEUX, Agnès CHIROL, Cécile CHOBLET, Hervé DIVET, Yves HAMON, Louis JARNET\*, Hélène LAMBERT, Luc LAVRILLEUX, Marie-Claude LEBORGNE, Colette LE POLLOTEC, Bernard MESLE, Françoise OHEIX

#### Le Bureau 2019 :

Annick ALLAIN, Bernard MESLE (secrétaire), Yves HAMON (président), Hervé DIVET (trésorier), Luc LAVRILLEUX, Louis JARNET\*, Colette LE POLLOTEC

\*décédé en février 2020

- Un engagement professionnel

L'équipe réunit un pôle de direction et d'administration et des interprètes



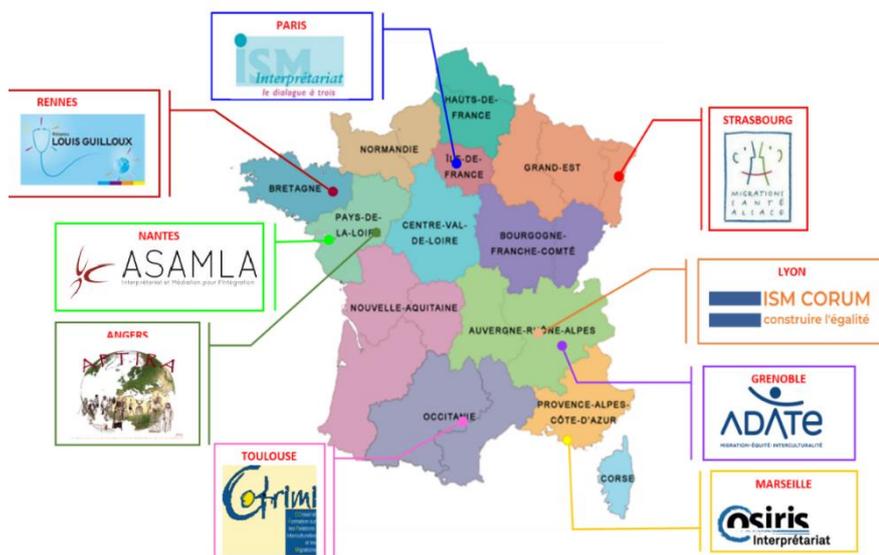
#### Les interprètes présent-es en 2019 :

- **Turc** : Gulseren et Elbrus, Mélodie
- **Anglais** : Mariam, Imen, Nam
- **Arabe** : Sonia, Moussa, Majda, Qossay, Mohammed, Mohamed Eldhia, Imen, Haya
- **Hongrois** : Annamaria
- **Roumain** : Annamaria, Ana, Ramona, Tatiana, Iulian, Cristina, Yannick
- **Albanais et Serbo-Croate** : Xhemshit
- **Russe/Géorgien** : Nina
- **Russe/Arménien** : Ani, Nune
- **Russe** : Natacha, Svetlana, Nune
- **Russe/Ukrainien** : Natalia
- **Afrique de l'Ouest** : Mame
- **Somalien**: Nebrace, Leila
- **Tigrina** : Rozina

#### L'équipe administrative :

- Secrétariat : Béatrice, Aminata, Nadège, Florence
- Comptabilité : Cathy
- Direction : Cédric

## 2 L'ASAMLA intègre le premier réseau national pour l'interprétariat médical et social professionnel.



En 2019, le travail engagé depuis 10 ans avec nos partenaires nationaux, les rencontres et travaux engagés conjointement a été concrétisé par la création d'une association nationale. Intitulée RIMES (Réseau pour l'Interprétariat Médical Et Social).

L'évolution en association va dans le sens des travaux et constats partagés depuis plusieurs années. La nécessité d'avoir un cadre national, de porter auprès des ministères concernées par les enjeux d'interprétariat les revendications et observations des

associations employeuses que nous sommes. Aussi, conscientes des enjeux en termes de qualité de l'interprétariat, d'exigences déontologiques et d'égalité d'accès à l'ensemble des services publics sur tous les territoires, l'ASAMLA a fait le choix évident d'adhérer à RIMES afin de poursuivre et d'étendre le travail engagé.

L'association nationale se donne pour objet de :

- promouvoir et développer l'interprétariat médical et social professionnel et en garantir la qualité ;
- favoriser la formation et la recherche dans le domaine de l'interprétariat médical et social ;
- promouvoir, pour les interprètes, un statut professionnel en adéquation avec les compétences exigées.

La naissance de RIMES vise à renforcer la qualité des services d'interprétariat professionnel en France dans les domaines médical, social, administratif et éducatif, et à faire reconnaître l'importance de l'interprétariat professionnel pour des parcours d'intégration réussis et pour l'égalité d'accès aux droits.

En 2020, le réseau devrait mettre en place des conférences régionalisées sur les enjeux liés à l'interprétariat. L'ASAMLA s'est portée candidate, en collaboration avec le Réseau Louis Guilloux à Rennes et l'APTIRA à Angers, pour organiser un temps fort dans le grand Ouest

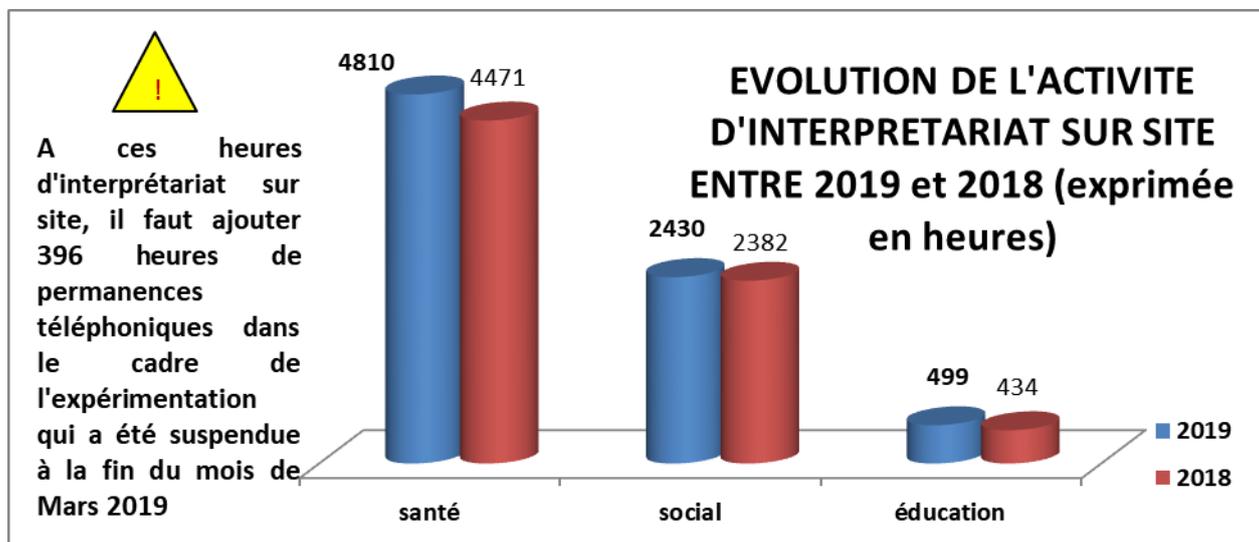
De plus, illustration qu'un réseau national permet de resserrer des liens locaux, une formation commune entre les interprètes de l'ASAMA et ceux de l'APTIRA sera organisée en 2020.

### 3. Caractéristiques générales des activités de l'ASAMLA en 2019 :

En 2019, l'activité d'interprétariat est, cette année encore, en augmentation. Ce sont au total 8137 heures de travail qui ont ainsi été effectuées en augmentation de 181 heures par rapport à 2018. Cependant, cet écart est à affiner entre l'interprétariat sur site et la fin de l'expérimentation téléphonique.

En 2019, l'ASAMLA est intervenue au bénéfice d'environ 10040 personnes tous secteurs confondus, soit 2000 personnes de plus que l'an dernier.

#### Une activité en interprétariat physique en augmentation :



L'interprétariat en matière de santé représente 62% de l'activité d'interprétariat physique en 2019, la part de l'interprétariat dans le secteur social représente un peu plus de 31% et celui en matière d'éducation et d'accompagnement à la parentalité représente 6%.

L'interprétariat sur site a nettement augmenté en 2019 avec près de 500 heures d'intervention supplémentaires l'année dernière. C'est principalement dans le secteur de la santé que cette hausse a été la plus marquée (+341 heures).

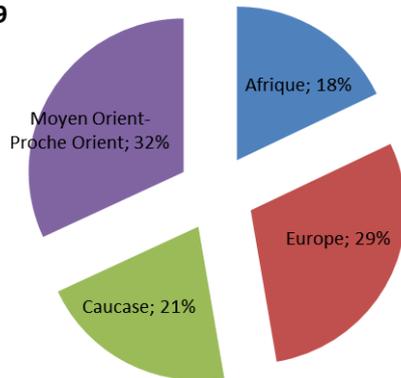
#### Des besoins en interprétariat importants

Notre équation reste malheureusement la même depuis plusieurs années. Il s'agit de faire coïncider les besoins d'interprétariat dans des langues couvertes, mais dans une proportion plus importante ; et dans le même temps d'être réactif quant aux demandes de nouvelles langues. Cette opération se complexifie encore car le cadre financier, même si celui-ci s'est amélioré en 2019, ne nous permet pas encore d'avoir une vision stabilisée de nos ressources suffisamment tôt dans l'année pour pouvoir organiser sereinement la composition du pool d'interprètes.

## Une photographie du public

La diversité du public et donc de la demande, c'est bien ce qui caractérise l'activité de l'ASAMLA depuis plusieurs années maintenant même s'il existe des tendances lourdes en terme de langues.

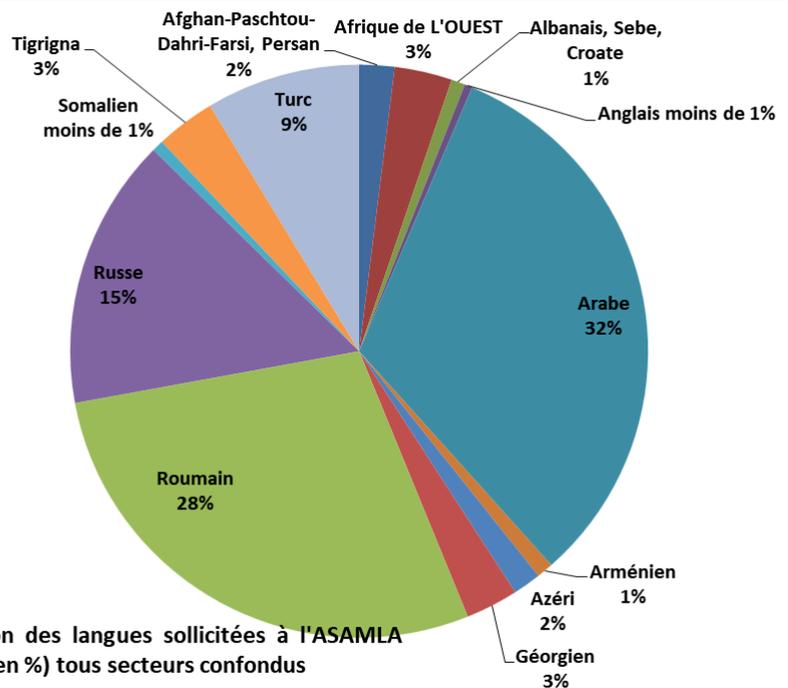
Répartition des langues sollicitées par origines géographiques à l'ASAMLA en 2019



Le graphique illustre cette constatation. Les langues européennes et moyennes orientales sont quasiment autant sollicitées les unes que les autres.

Les langues d'Afrique et du Caucase, même si elles sont moins demandées, restent stables.

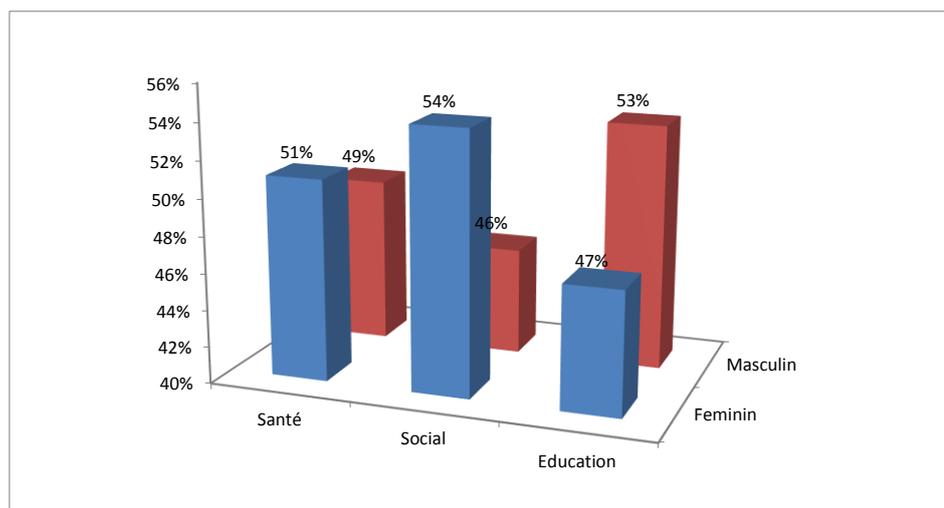
Dans le détail



C'est la langue arabe qui prédomine encore cette année avec 32% des interventions. Suivent les langues roumaine et russe.

Répartition des langues sollicitées à l'ASAMLA en 2019 (en %) tous secteurs confondus

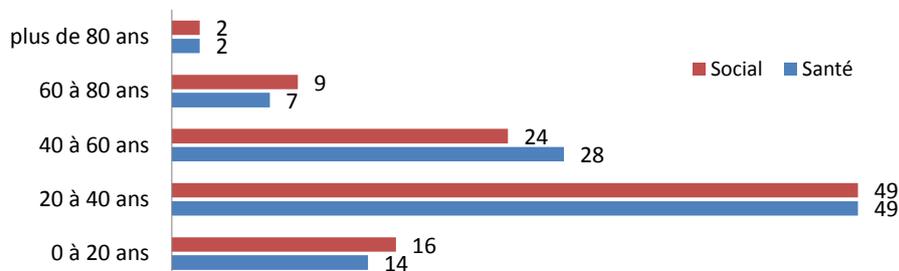
## Une certaine typologie du public



L'exploitation des données recueillies par l'ASAMLA lors de ses interventions nous permet d'ébaucher un profil type de la personne allophone ayant eu besoin d'interprétariat en 2019. Cette personne se situe dans une tranche d'âge comprise entre 20 et 40 ans, et

dont la langue usuelle de communication est l'arabe.

### Répartition par tranche d'âge des personnes ayant bénéficié d'une intervention d'interprète en 2019 (en %)



## Actions collaboratives et de formations interculturelles :

L'ASAMLA est intervenue à 14 reprises en 2019 auprès d'étudiants, de travailleurs sociaux, d'éducateurs spécialisés ou lors d'assemblée générale de partenaires sur les thématiques de l'interculturalité, de l'approche du soin dans une relation interculturelle, sur la pratique médicale avec interprète mais également sur les questions liées aux enjeux géopolitiques de l'immigration.

## Mobilisations des équipes :

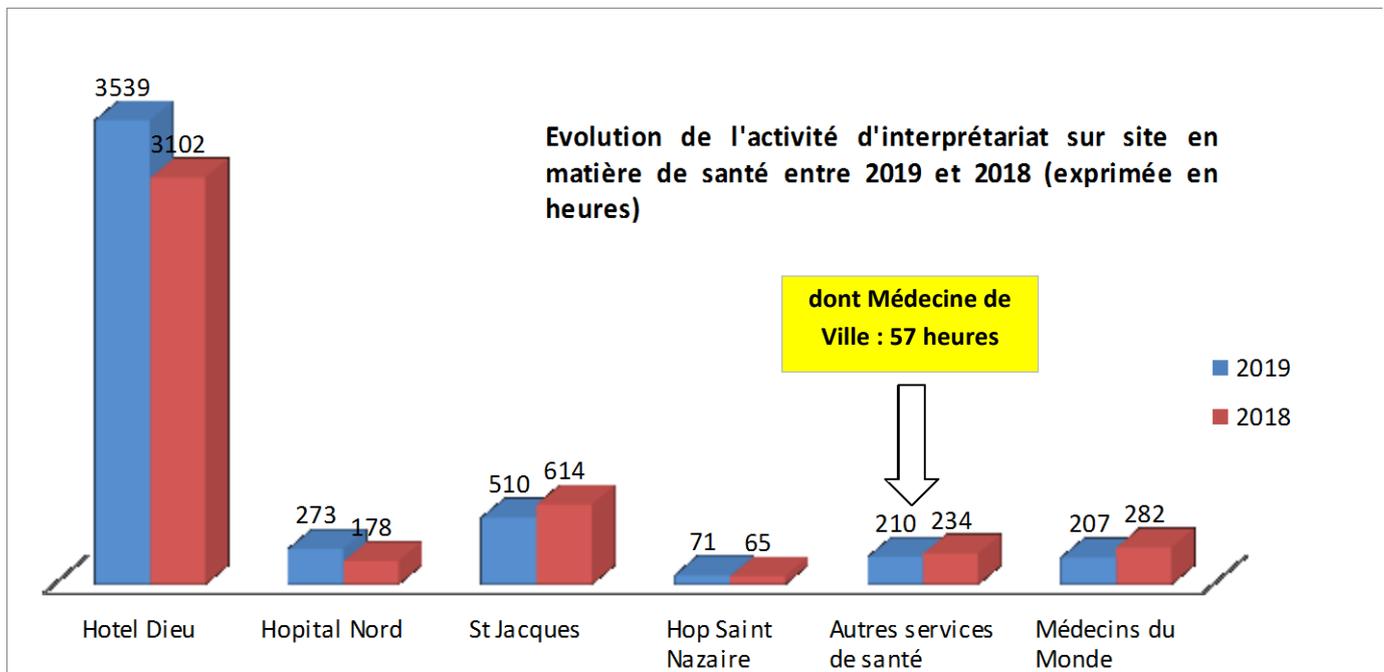
Plusieurs temps de travail ont rythmés l'année et ont permis à l'ensemble ou à une partie de l'équipe de travailler sur des sujets plus larges.

Aussi, une réflexion s'est engagée sur l'évolution technique et matérielle à l'ASAMLA. Au-delà de la « simple » rénovation de notre parc informatique, la commission regroupant des membres du Bureau, et des salariés a eu comme objectif de réfléchir sur les nouveaux modes de communication, les nouveaux outils d'échanges et de partage d'information et....le nécessaire remplacement du programme informatique de prise de rendez-vous. C'est commission, engagée en 2019 a prolongé ces travaux en 2020.

Le travail de constitution d'un temps fort sur l'éducation en partenariat avec le CASNAV a également permis à l'ensemble de l'équipe de travailler et de s'exprimer sur ce secteur si particulier d'interprétariat dans lequel la notion de décodage culturel est fortement présent. Plusieurs réunions d'équipes y ont été consacrées, riches et échanges et en apports d'informations.

## 4. La santé :

En 2019 l'ASAMLA est intervenue 4123 fois dans le domaine de la santé pour un total de 4810 heures et pour environ 6240 personnes. 2019 a été notamment marqué par l'alerte concernant une épidémie de rougeole en Juillet et Août sur les terrains occupés par les Roms autour de Nantes. La veille sanitaire de l'ARS (Agence Régionale de Santé) avait été activée. Nous les avons appuyés dans cette action de manière très intensive pendant deux mois.



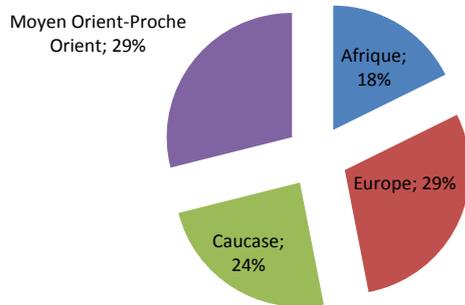
Dans le détail, les interventions ont notamment augmentées au sein des différents services d'Hôtel Dieu mais également auprès des équipes de l'Hôpital Nord. Pour ce dernier établissement, ce sont les services d'oncologie et d'endocrinologie qui ont sollicité les services de l'ASAMLA de manière plus importante que les années précédentes.

Nos interventions au CHU représentent 91% de l'activité d'interprétariat en santé. Si nous continuons à progresser dans la réponse aux sollicitations des services, nous subissons également un dialogue de gestion qui reste compliqué au niveau financier.

En 2019, nous avons dû refuser, dans un premier temps, la convention qui nous était proposée. Si nous ne nions pas la nécessaire mise à jour de nos relations, l'exigence d'éléments d'évaluation de notre activité, nous avons dû, malgré tout, expliquer nos spécificités, notre fonctionnement et l'étendue de nos missions et domaines d'activité pour obtenir une convention plus en adéquation avec la réalité de nos interventions. Ce dialogue de gestion est primordial pour nous et celui-ci a évolué positivement depuis 2019. Il n'en reste pas moins que l'évolution de l'interprétariat, notre mise en concurrence visible ou invisible au sein du CHU pose la question de notre capacité à rendre probant notre plus-value par rapport aux autres formes d'interprétariat qui peuvent être proposées.

La répartition par zones géographiques des pays de provenance des personnes allophones en 2019 fait apparaître une prédominance des langues des pays d'Europe et du Moyen et Proche-Orient avec pour chacune de ces zones

Répartition des langues sollicitées par origines géographiques à l'ASAMLA en 2019 dans le domaine de la santé

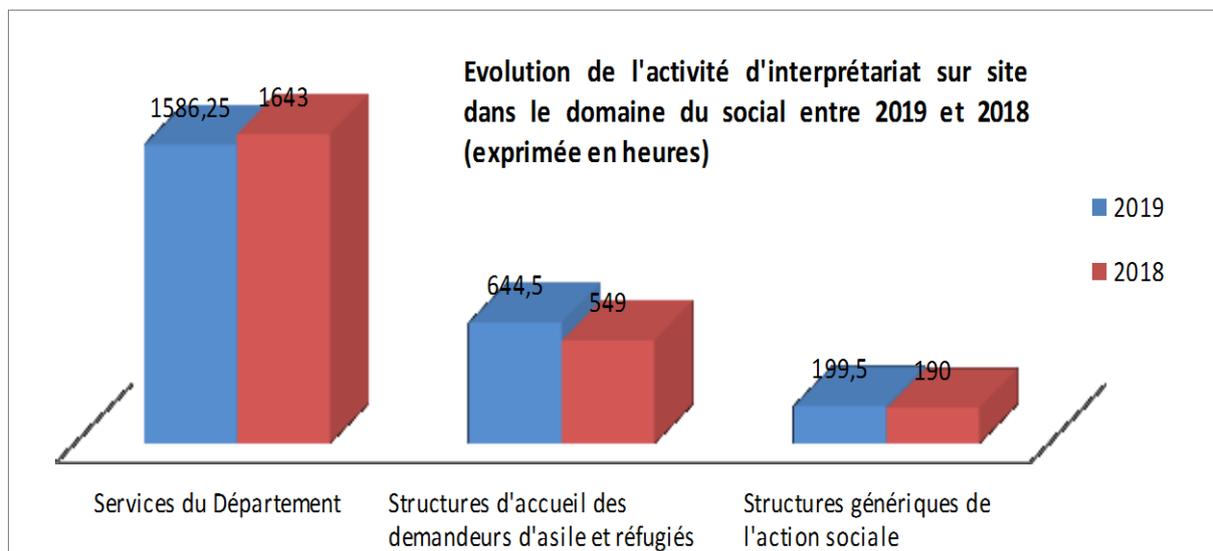


29% des sollicitations. Dans le détail, ce sont les langues arabe et roumaine qui concentrent près de 60% des demandes d'interprétariat en santé en 2019.



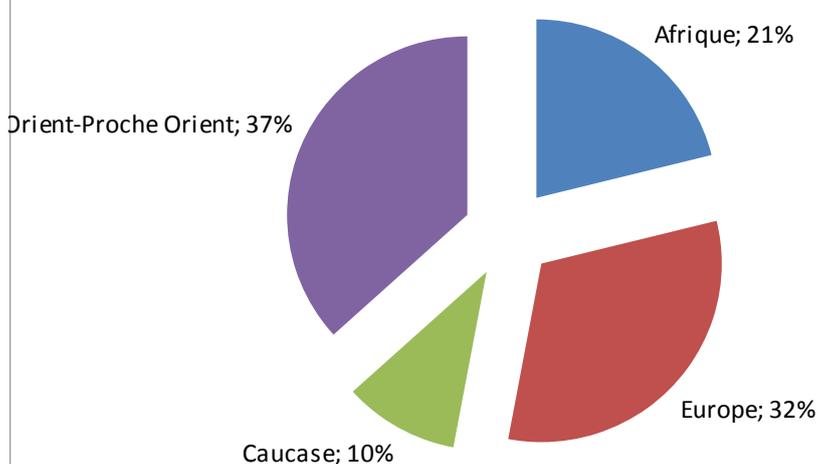
## 5. Le social :

Avec 2430 heures en 2019, le secteur social est le deuxième secteur d'activité de l'ASAMLA en matière d'interprétariat. Ce secteur a la particularité d'être très diversifié car il regroupe un ensemble de structures très variées et connaissant des réalités très diverses dans leur besoin d'interprétariat. Nous sommes intervenus pour plus de 3200 personnes dans ce secteur en 2019.



C'est principalement auprès des services du Département que les demandes d'interprétariat dans le secteur social sont les plus importantes. Notre partenariat continue à se développer avec en axe d'amélioration, notre capacité à répondre aux besoins de plus en plus éloignés de Nantes et de l'agglomération. Les interventions auprès de l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration), après avoir marqué une contraction en 2018, ont été plus importantes cette année, principalement dans la langue arabe. L'activité au sein de cette institution reste néanmoins fragile. En effet, elle est adossée à un marché public en cours de renouvellement et, à l'heure de la rédaction de ce rapport, nous n'avons pas la garantie de remporter de nouveau ce marché.

### Répartition des langues sollicitées par origines géographiques à l'ASAMLA en 2019 dans le domaine du social



Les sollicitations sont majoritairement liées à une demande dans les langues du moyen orient et proche orient ainsi que les langues européennes. Dans le détail, ce sont, dans ce secteur également, la langue arabe et roumaine qui concentre 72% des demandes.

L'année 2019 a été l'année de préparation à la mise en place d'un nouveau dispositif territorial, le Contrat Territorial pour l'Accueil et l'Intégration des Réfugiés (CTAIR) permettant aux villes qui le souhaitent de mettre en place avec des organisations comme les associations des actions favorisant l'accueil et l'intégration des Réfugiés avec des fonds de l'Etat. Avec la Ville de Nantes, nous avons travaillé en 2019 à la mise en place d'actions dans la cadre de ce dispositif au sein du CCAS de la Ville de Nantes. Celui-ci prendra tout son développement en 2020.

### **1/ Mise en place d'une permanence linguistique :**

Il s'agit d'appuyer dans le cadre d'une permanence hebdomadaire de 3h00 les salariés du CCAS de la Ville de Nantes dans leurs missions d'accueil et d'information auprès des bénéficiaires du CCAS. L'expérimentation pourra être également développée, en lien avec des services ou structures partenaires du CCAS comme la Poste ou l'association France terre d'Asile. Il s'agira d'expérimenter un temps de présence d'interprète sous forme de permanence afin de permettre aux professionnels du CCAS de s'appuyer sur la présence d'interprète afin d'enclencher un audit social auprès des personnes rencontrées.

La permanence se tiendra une demi-journée par semaine à un jour et une tranche horaire qui reste à déterminer avec le CCAS et ses partenaires en fonction du lieu ou des lieux choisis

Les langues choisies sont l'Arabe et l'Anglais. Une permanence en langue russe et géorgienne peut également être envisagée de même que dans les dialectes d'Afrique de l'Ouest.

La mission de l'interprète sera :

- d'appuyer les agents du CCAS par son expertise linguistique.
- De permettre aux bénéficiaires allophones maîtrisant la langue arabe ou anglaise de pouvoir exprimer leurs demandes et échanger avec les agents du CCAS
- Éventuellement de réaliser à la demande du CCAS et dans ses heures de présence des traductions « non assermentées »

Dans l'hypothèse d'un besoin dans d'autres langues le CCAS pourra solliciter l'ASAMLA qui s'engage à étudier la possibilité d'une réponse par téléphone immédiate sans pour autant s'engager dans sa réalisation.

### **2/ Mise en place d'une formation à destination des agents d'accueil sur le travail avec un interprète:**

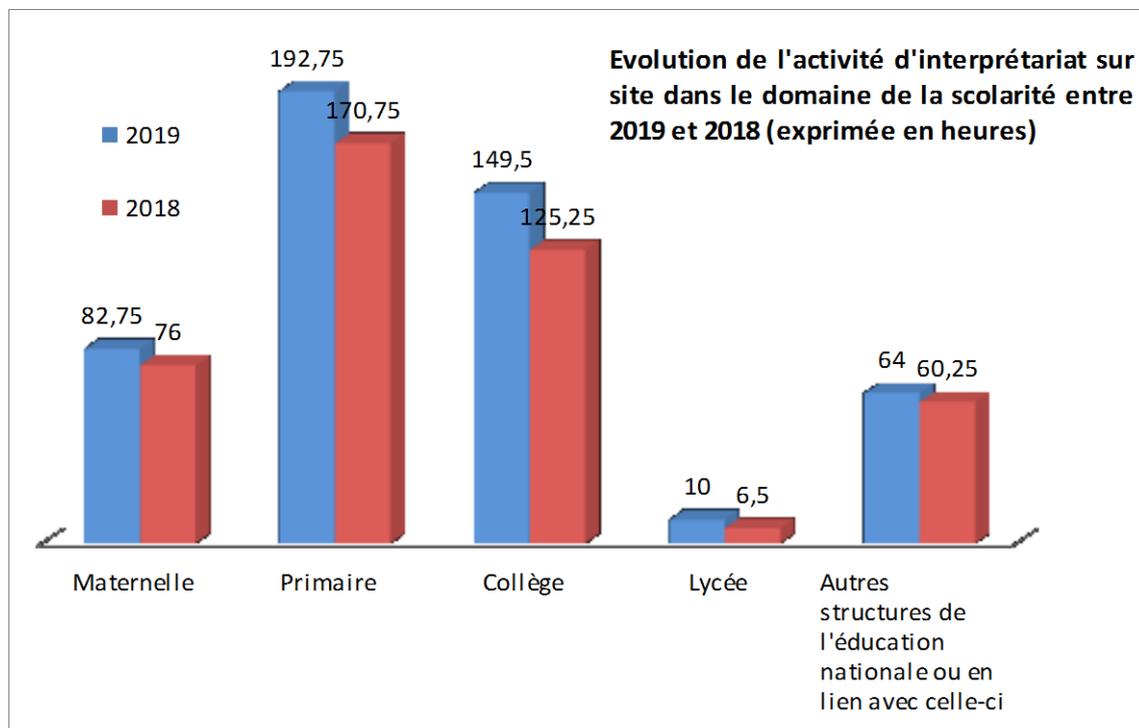
En amont de l'installation de la permanence une formation d'une demi-journée sera réalisée pour permettre aux agents de connaître les cadres professionnels d'intervention des interprètes.

### **3/ Accompagnement du CCAS dans sa réflexion sur l'amélioration de l'accueil d'un public allophone.**

L'ASAMLA s'engage, au regard de son expertise, à accompagner le CCAS dans sa réflexion portant sur l'amélioration de l'accueil d'un public allophone en travaillant sur des hypothèses de réunions thématiques sur l'accès aux droits, les missions du CCAS et les institutions intervenantes sur cette problématique d'accès aux droits...

## 6. L'éducation :

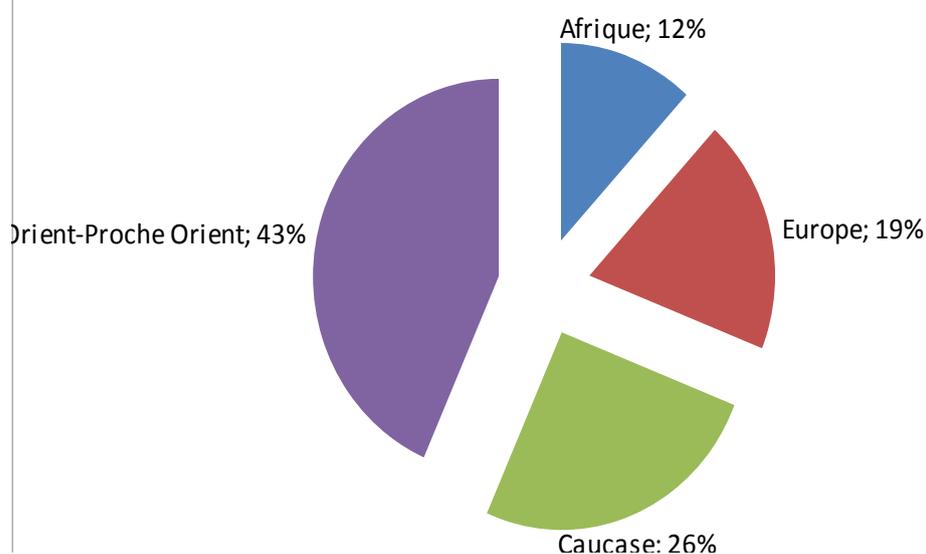
L'activité auprès des établissements scolaires a progressé en 2019. Cette tendance est une constante depuis désormais plusieurs années. En 2019, l'ASAMLA est intervenue pour 600 personnes dans le secteur de l'Éducation.



L'augmentation des sollicitations auprès de l'ASAMLA concerne l'ensemble des niveaux scolaires. Cette année encore, ce sont principalement les équipes éducatives qui ont sollicité la présence des interprètes.

La commission a rencontré un certain nombre d'établissements afin d'affiner notre connaissance de leurs besoins et d'échanger avec eux sur l'appui que nous pourrions leur apporter. Ces rencontres sont très positives. Elles permettent, au-delà des « simples » sollicitations, aux établissements de bien comprendre les enjeux de l'interprétariat et de ne pas hésiter à solliciter l'ASAMLA. Cela nous permet également de tenter de construire « à la carte » une réponse quant à leurs attentes. Notre principale difficulté demeure, même si elle tend à s'améliorer, la disponibilité rapide des interprètes dans certaines langues.

### Répartition des langues sollicitées par origines géographiques à l'ASAMLA en 2019 dans le domaine de l'éducation



EN 2019, ce sont principalement les langues du proche et moyen orient qui ont été sollicitées (la demande pour des personnes ressortissantes de Syrie représentant 23% de la demande totale dans le secteur de l'Éducation).

**Dans le cadre du CTAIR, l'ASAMLA a travaillé en 2019 à la préparation d'actions auprès de la Santé Scolaire de la Ville de Nantes.**

**1/ Estimer l'évolution du recours à l'interprétariat médical et social par la Direction Santé Publique (DSP) de la Ville de Nantes que ce soit dans le cadre des sollicitations auprès des interprètes de l'ASAMLA ou via la plateforme téléphonique mise à disposition des agents, en repérant :**

- La cartographie des sollicitations (quels services solliciteurs et à quelle fréquence)
- Les langues sollicitées

**2/ Évaluer les freins au recours aux différents vecteurs d'interprétariat par entretien avec les services de la DSP :**

- Les difficultés d'accès à l'ASAMLA.
- Les modalités de planification des instances
- La méconnaissance des professionnels...

**3/ Organiser en interne à l'ASAMLA et en concertation avec les services une proposition de réponses adaptée aux besoins :**

- Proposer une procédure pour faire connaître les contraintes de l'ASAMLA, étudier la mise en place de protocoles en correspondance avec les besoins identifiés des services
- Création d'outils de communication afin d'améliorer le recours à l'interprétariat et son existence auprès des familles

**4/ En parallèle, prospection sur les possibilités d'actions collectives d'informations et de médiation interculturelle sur les droits et la santé en lien avec les besoins repérés par les professionnels**

- En appui aux équipes sollicitées au sein de la DSP
- En interne en recensant les actions déjà réalisées, en travaillant avec les salariées mobilisées sur ces dispositifs au repérage des actions à mener et à développer.
- En travaillant à rendre plus lisible l'offre de l'ASAMLA en matière de médiation interculturelle par le biais d'actions collectives
- En formalisant par des outils de communication et des protocoles cette offre

#### Zoom sur

La commission a également continué à travailler à la mise en place sur 2020 d'une conférence-formation auprès des étudiants premier degré de l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation) de Nantes autour d'une conférence de Cécile GOI Vice-Présidente de l'Université de Tours, en charge de la Formation et de la Vie Universitaire et Professeur des Universités en Sciences de l'éducation et travaillant sur l'altérité linguistique et culturelle en éducation et en formation.

Ce travail collaboratif avec le CASNAV a consisté en 2019, à un premier temps de rencontre avec ce service pour définir les attentes et les rôles de chacun des acteurs. En interne, nous avons réalisé un premier temps de travail avec les interprètes pour construire le contenu des tables rondes de cette journée de formation

## 7. Les actions collectives et partenariales :

En 2019, nous avons convenu avec le service Politique de la Ville de réaliser un audit des besoins des habitants du quartier de la Ville aux Roses afin de redéployer l'activité de la salariée de l'ASAMLA missionnée sur ces actions.

Le questionnaire comportait 45 questions fermées portant sur les caractéristiques socio-démographiques, les activités pratiquées et souhaitées dans et hors du quartier, la connaissance des associations, avec la participation et le souhait de participation aux associations, les besoins d'informations et de nouveaux services. Des questions ouvertes sous forme de demandes de précisions étaient prévues dans les différentes sections. Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'enquête sur le site internet de l'ASAMLA : [www.asamla.fr](http://www.asamla.fr)

Au total 105 questionnaires ont été renseignés entre le 30/09/2019 et le 27/01/2020, dont 80 par l'interprète médiatrice de l'ASAMLA. Plus des 2/3 des personnes interrogées souhaiteraient participer à des activités au sein du quartier, et la moitié en dehors du quartier.

Le premier souhait est de faire du **sport en salle**, avec le désir de séances réservées aux **femmes**. Concernant les loisirs les demandes sont celles d'**ateliers de couture, bricolage et cuisine**, et un peu moins de musique et dessin. Le problème du manque de maîtrise de la langue française apparaît par plusieurs signes. L'administration de la plupart des questionnaires a **nécessité une traduction**. Le souhait de cours et d'information sur les **cours de langue française**, et même de cours **intensifs** est souvent exprimé. La nécessité de maintenir la fonction d'**interprète médiateur** est beaucoup soulignée.

Parmi les besoins celui d'**éducation pour la santé** est le plus souligné, suivi par le besoin d'**aide dans les démarches administratives** ou juridiques, les démarches en ligne et l'accès au numérique. Viennent ensuite les besoins d'information sur la **formation, l'éducation et le rôle des parents**. Les autres besoins d'information, cités par moins d'un tiers des interrogés, concernent le logement, les loisirs, l'emploi et la retraite.

Concernant les souhaits de services de proximité, sont d'abord cités des **parcs de jeux sécurisés au pied des immeubles**, des **transports publics** plus fréquents, des **lieux et des activités encadrées pour les jeunes**, des médecins, des services administratifs et des commerces au sein du quartier.

Cette enquête par questionnaire précise les souhaits et besoins des habitants de la Ville aux Roses. Beaucoup peuvent s'intégrer dans le projet du futur centre socio-culturel.

Au regard des priorités montrées par l'étude, l'interprète-médiatrice de l'ASAMLA a toute sa place pour apporter sa contribution, entre autres, à des actions d'éducation sanitaire, à des réunions d'information sur les démarches administratives et à des échanges encadrés sur la parentalité.

### Zoom sur

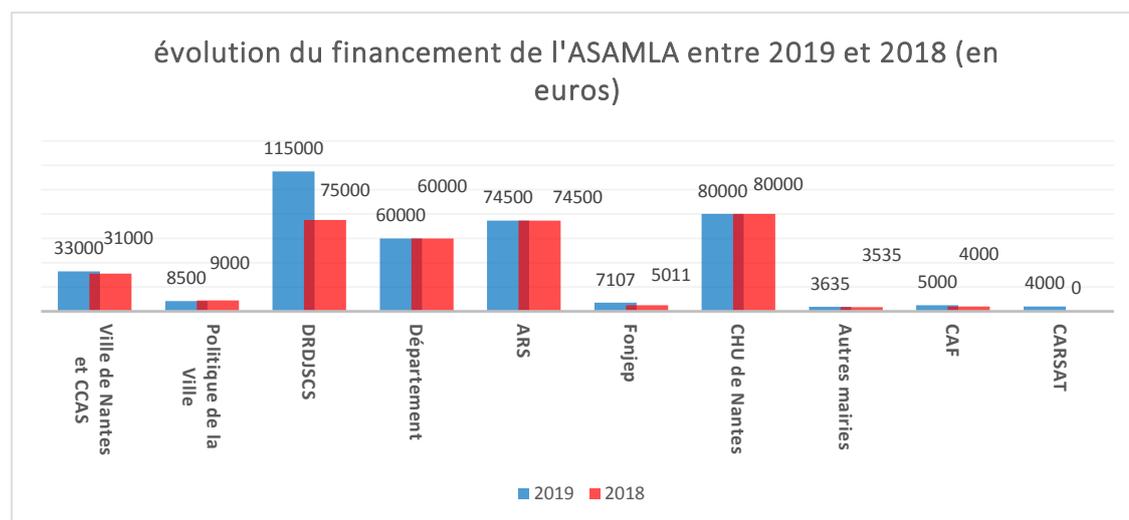
Le travail sur l'excision et sa prévention est également un axe fort des actions collectives. Celui-ci a été l'occasion d'intervenir lors de plusieurs temps forts en 2019.

- Par l'animation de temps d'informations ou de formations auprès de travailleurs sociaux intervenant dans des structures d'accueil de personnes réfugiées ou en instance.
- Par notre présence à une Table Ronde traitant de cette question au sein du festival Tissé Métilse en décembre dernier

## 8. Les finances :

L'exercice 2019 se solde par un excédent de 23675 euros. Ce résultat, combiné avec celui de 2018 permet d'effacer le lourd déficit de 2017 (-33983 euros) et nous permet de revenir à un niveau de fonds associatifs permettant le nécessaire relai de trésorerie de début d'exercice ; lorsque les demandes de financement sont en cours et pas encore actées ou versées.

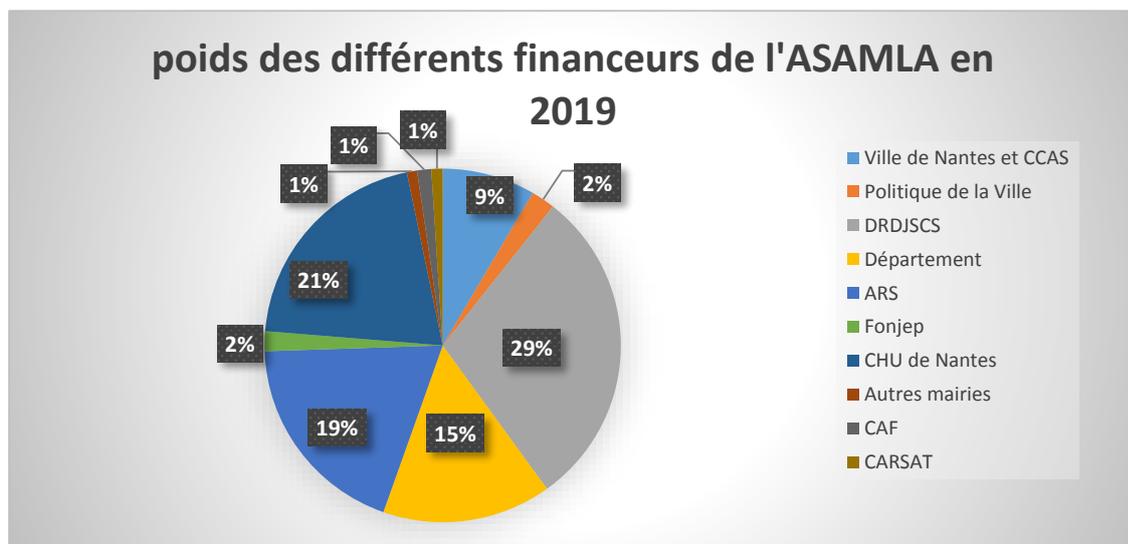
Dans le détail, l'augmentation de 48696 euros est principalement liée à l'abondement plus important de la part de



l'Etat via la DRDJSCS. En effet, l'augmentation de 40 000 euros de cette institution se divise en deux points : 25000 euros d'augmentation de notre dotation

2019 et 15 000 euros de dotation exceptionnelle via le financement du CTAIR. Pour le reste les financements sont stables.

L'Etat, par ces différents ministères et déclinaisons locales (DRDJSCS, ARS, Politique de la Ville), représente 50% du financement de l'ASAMLA.



Il est important de

souligné qu'au-delà de ces soutiens publics, l'ASAMLA a facturé pour 66277 euros d'interventions, principalement auprès de l'OFII, du centre de Vaccinations et de l'ARS dans le cadre des sorties exceptionnelles de l'été 2019

# Compte de Résultat

		31/12/2019	31/12/2018	
		12 mois	12 mois	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services	66 277	49 850	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	390 742	352 046	
	Dons	443	4	
	Cotisations	1 979	2 180	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	11 103	11 201	
	Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>470 545</b>	<b>415 281</b>	
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats		
		Variation de stock		
Autres achats et charges externes		58 171	50 865	
Impôts, taxes et versements assimilés		7 210	6 638	
Rémunération du personnel		281 793	268 094	
Charges sociales		80 770	81 528	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		184	884	
Dotation aux provisions		6 490		
Autres charges		19	1	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>434 638</b>	<b>408 010</b>	
<b>1 - RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>35 907</b>	<b>7 271</b>	
<b>Produits financiers</b>		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
		Intérêts et produits financiers	373	395
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières			
<b>Charges financières</b>	<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>373</b>	<b>395</b>	
	<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (1 + 2)</b>	<b>36 280</b>	<b>7 666</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	Produits exceptionnels	1 526	2 325	
	Charges exceptionnelles	1 931	2 451	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(405)</b>	<b>(126)</b>	
	Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	12 200	5 000		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>472 444</b>	<b>418 001</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>448 769</b>	<b>415 461</b>	
<b>EXCÉDENT ou DÉFICIT</b>		<b>23 675</b>	<b>2 540</b>	
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>PRODUITS</b>			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	<b>CHARGES</b>			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
Personnel bénévole				

# Bilan Actif

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 673	1 673		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	22 036	22 036		184	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>23 709</b>	<b>23 709</b>		<b>184</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances usagers et comptes rattachés	20 217		20 217	13 965
	Autres créances	31 252	2 000	29 252	23 449
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	135 332		135 332	98 657	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	4 694		4 694	3 757
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>191 494</b>	<b>2 000</b>	<b>189 494</b>	<b>139 828</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à VI )</b>	<b>215 203</b>	<b>25 709</b>	<b>189 494</b>	<b>140 012</b>
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b> Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

# Bilan Passif

		31/12/2019	31/12/2018
<b>Fonds associatifs</b>	<b>Fonds propres</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	50 719	48 179
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	23 675	2 540
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>74 394</b>	<b>50 719</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
<b>Total des autres fonds associatifs</b>			
<b>Total des fonds associatifs</b>		<b>74 394</b>	<b>50 719</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques Provisions pour charges	28 749	24 259
<b>Total des provisions</b>		<b>28 749</b>	<b>24 259</b>
<b>Fonds dédiés</b>	Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	17 200	5 000
<b>Total des fonds dédiés</b>		<b>17 200</b>	<b>5 000</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b> Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b> Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	8 119 60 782	7 674 52 161
	<b>DETTES DIVERSES</b> Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	250	200
	Produits constatés d'avance		
<b>Total des dettes</b>		<b>69 151</b>	<b>60 034</b>
	Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>189 494</b>	<b>140 012</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	23 674,65	2 539,87
	(1) Dont à moins d'un an	69 151	60 034
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## 9. Budget prévisionnel 2020 de l'ASAMLA :

Budget prévisionnel 2020 ASAMLA en date du 9 janvier 2020			
CHARGES		PRODUITS	
POSTES	prévi 2020	POSTES	prévi 2020
<b>60 ACHATS</b>	<b>7 000,00</b>	<b>70 REMUNERATION DES SERVICES</b>	<b>37 000,00</b>
		Marché Ofii	6 000,00
Fournitures d'entretien et de bureau	7 000,00	Participation des Usagers	31 000,00
<b>61 SERVICES EXTERNES</b>	<b>13 300,00</b>	<b>74 SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>417 500,00</b>
Formation des bénévoles	300	BOP 104/DRDJSCS	115 000,00
Locations immobilières	2 000,00	ARS	80 000,00
Travaux d'entretien et de réparation	5 000,00	CHU	90 000,00
Primes d'assurances	4 000,00	DEPARTEMENT interprétariat	69 000,00
Documentation	500	VILLE DE NANTES fonctionnement	30 000,00
Divers	1 500,00	VILLE DE NANTES : CCAS pers.agées	3 000,00
<b>62 AUTRES SERVICES EXTERNES</b>	<b>31 200,00 €</b>	Autres communes	4 000,00
Honoraires, rémunération intermédiaire	15 200,00 €	Contrat Ville de Chateaubriant	10 000,00
Publicité-Publications	3 500,00 €	C.A.F.	4 000,00
Missions et réception	3 000,00 €	CARSAT	4 000,00
Déplacements	3 000,00 €	FONJEP (poste animateur)	5 000,00
Frais postaux - Téléphone - frais banca	6 500,00 €	CLS/Contrat Ville NANTES	3 500,00
<b>63 - I. &amp; TAXES (formation continue)</b>	<b>6 000,00</b>		
<b>64 - FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>400 000,00</b>	Aide à l'emploi	0
Salaires bruts	290 000,00		
Charges sociales de l'employeur	110 000,00		
<b>65 - AUTRES CH. GESTION COURANTE</b>		<b>75 AUTRES PRODUITS GESTION COUR.</b>	<b>5 500,00</b>
<b>68 - DOTATIONS EXPLOITATION</b>	<b>2 500,00</b>	Participation des adhérents	1 500,00
Dotations aux amortissements	2 500,00	Remboursement formation	1 500,00
		Produits financiers	
		reprise sur amortissements	2 500,00
<b>Total Charges</b>	<b>460 000,00</b>	<b>Total produits</b>	<b>460 000,00</b>



## Pour vos demandes de rendez-vous et vos renseignements

✓ Téléphone : 02 40 48 51 99

✓ @ : [contact@asamla.org](mailto:contact@asamla.org)

Retrouver toutes les actualités de notre association sur le site : [www.asamla.fr](http://www.asamla.fr)

- ***Je suis professionnel-le (santé, social, scolaire) et j'ai besoin d'un-e interprète, comment faire ?***

R : Toute demande d'interprétariat doit être formulée (téléphone, courriel) au secrétariat-accueil de l'Asamla. Un-e interprète sera missionnée.

- ***Quel sera le prix ?***

R : Si vous êtes professionnels dans une institution dont les interventions sont couvertes par des subventions publiques l'intervention de l'interprète ne vous sera pas facturée. Sinon nous pourrons vous établir un devis gratuit sur simple appel ou courriel.

Il est nécessaire pour toute demande, de fournir les informations suivantes :

- Nom de la structure (et service)
- Le nom et la fonction du professionnel demandeur
- La langue demandée
- La date et l'heure souhaitée
- Le lieu où se tiendra le rendez-vous
- L'objet du rendez-vous (consultations, explication d'un traitement, enfant en difficulté scolaire, demande OFPRA, réunions de concertation, accueil dans un foyer ...)
- La durée estimée de l'entretien
- Le nom du bénéficiaire (personne allophone)
- Le numéro de téléphone de la structure ou du professionnel pour confirmation du RDV